

## DEMANDE DE TEMPS PARTIEL

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

A RENVoyer PAR LA VOIE HIERARCHIQUE AVANT LE 8 MARS 2021

### Division des ressources humaines

Affaire suivie par : Laurence BORIES  
 Tél : 05 53 67 70 20  
 Mél : laurence.bories@ac-bordeaux.fr

23, Rue Roland Goumy  
 CS 10001  
 47916 AGEN CEDEX

#### Cocher la case correspondante :

- 1<sup>ère</sup> demande,
- renouvellement (cocher une des cases suivantes) :
  - faisant suite à une période de tacite reconduction (durée 3 ans)
  - pour demande de modification de la quotité et/ou du rythme (hebdomadaire ou annuel) accordé(s) l'an passé.

NOM : .....

Etablissement d'affectation : .....

PRENOM : .....

Poste occupé : .....

J'ai l'honneur de solliciter à compter du 01/09/2021 (cocher les cases correspondantes) :

- un temps partiel de droit** (voir la page 2 de la note de service sur les temps partiels):
  - pour élever un enfant de moins de 3 ans ou adopté depuis moins de 3 ans au 01/09/2021,
  - pour donner des soins à un conjoint, enfant à charge ou ascendant atteint d'un handicap, gravement malade ou victime d'un accident,
  - pour handicap.
- un temps partiel sur autorisation** : j'attire votre attention sur le fait que ce type de temps partiel ne sera accordé que sous réserve des nécessités de service.
  - pour créer ou reprendre une entreprise,
  - pour convenance personnelle.

### - Quotité de service demandée (cocher les cases correspondantes) :

#### A) Temps partiel hebdomadaire « classique » (sans récupération),

<u>Temps partiel de droit</u> <small>(voir la rubrique « prestations familiales », page 7 de la note de service sur les demandes de temps partiel pour l'année scolaire 2021/2022)</small>	← OU →	<u>Temps partiel sur autorisation</u>
<input type="checkbox"/> 2 demi-journées libérées		<input type="checkbox"/> 2 demi-journées libérées
<input type="checkbox"/> 3 demi-journées libérées		<input type="checkbox"/> 50%, soit 2 jours avec 1 mercredi sur 2 travaillés si journées à 5h15, ou 2 jours travaillés si journées à 6h00.
<input type="checkbox"/> 4 demi-journées libérées		
<input type="checkbox"/> 50%, soit 2 jours avec 1 mercredi sur 2 travaillés si journées à 5h15, ou 2 jours travaillés si journées à 6h00.		
Je souhaite surcotiser pour la retraite (uniquement dans le cadre d'un temps partiel pour <b>donner des soins</b> , pour <b>handicap</b> , ou sur <b>autorisation</b> ) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

➔ La quotité de temps partiel sera calculée sur la base du nombre réel d'heures hebdomadaires effectuées. Le service annuel de 108 h est effectué au prorata de la quotité de temps partiel.

➔ 2 demi-journées seront prises obligatoirement sur 1 jour entier, 4 demi-journées sur 2 jours entiers. Dans le cas d'un nombre de demi-journées impaires, le jour sur lequel sera prise cette dernière demi-journée sera imposé par l'administration.

**B) Temps partiel dans un cadre annuel (avec récupération), sous réserve des nécessités de service.**

<b>Temps partiel de droit</b> (voir la rubrique « prestations familiales », page 7 de la note de service sur les demandes de temps partiel pour l'année scolaire 2021/2022)	← <b>OU</b> →	<b>Temps partiel sur autorisation</b>
<input type="checkbox"/> 80% (rémunéré à 85.70%), soit 2 demi-journées libérées avec récupération (16h sur l'année si journées à 5h15, 43h sur l'année si journées à 6h).		<input type="checkbox"/> 80%(rémunéré à 85.70%), soit 2 demi-journées libérées avec récupération (16h sur l'année si journées à 5h15, 43h sur l'année si journées à 6h).
Je souhaite surcotiser pour la retraite (uniquement dans le cadre d'un temps partiel pour <b>donner des soins</b> , pour <b>handicap</b> , ou sur <b>autorisation</b> ) : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

→ Dans le cadre de cette quotité, organisée dans un cadre annuel et accordée sous réserve des nécessités de service, **je m'engage** à accepter les ½ journées libérées hebdomadaires, ainsi que les périodes de récupération qui me seront fixées par l'administration.

**C) Temps partiel annualisé (période travaillée et non travaillée), sous réserve des nécessités de service**

<b>TEMPS PARTIEL DE DROIT</b>	← <b>OU</b> →	<b>TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION</b>
<input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 60% <input type="checkbox"/> 70% <input type="checkbox"/> 80% <input type="checkbox"/> 90 % (uniquement sur poste 2° degré)		<input type="checkbox"/> 50 % <input type="checkbox"/> 60% <input type="checkbox"/> 70% <input type="checkbox"/> 80% <input type="checkbox"/> 90 % (uniquement sur poste 2° degré)
Choisir la période travaillée souhaitée : <input type="checkbox"/> Début d'année scolaire <input type="checkbox"/> Fin d'année scolaire		
Je souhaite surcotiser pour la retraite : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

➤ Si je bénéficie d'un **temps partiel de droit pour élever mon enfant** et que celui-ci atteint son troisième anniversaire **dans le courant de l'année scolaire 2021/2022**, je sollicite :

Une reprise à temps complet aux trois ans de mon enfant,

OU

Une autorisation de prolonger mon temps partiel, en prenant à compter des trois ans de mon enfant un temps partiel sur autorisation jusqu'à la fin de l'année scolaire : je souhaite surcotiser pour la retraite :  OUI  NON

Fait à.....le.....

**Signature de l'intéressé(e) :**

**Signature de l'IEEN de la Circonscription :**

**Décision et signature de l'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de l'éducation nationale:**